Nombres de délégués -Afférents au Conseil : 49 - En exercice : 49 Qui ont pris part à la délibération : 37 Votes exprimés : 37 POUR : 37 CONTRE : 0

CONTRE : 0 Abstentions : 0

<u>Date de la convocation</u> : 26 mars 2024

26 mars 2024 <u>Date d'affichage</u>: 26 mars 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION

du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents: Philippe TRESPALLE - Jean-Marie MAURICE - Bruno CHARMET - Daniel RAVERAT, absent excusé (représenté par Benjamin RAVERAT) - Nadine LEGENDRE - Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE - Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER - Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD - Pierre-Yves ROY - Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL - Christophe GENTIL - Rémy VIDAL, absent excusé (pouvoir à Stéphane MOREL) - Stéphane BARDOUX - Sandra PICART - Jean-Michel SABAN - Clément POINTEAU - François CAMBURET - Xavier COURTOIS - Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER, absent excusé (pouvoir à Annie ROUSSEAU) - Marcel GEORGES - Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS - Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN - Michel CODRAN -

<u>Absents excusés</u>: Gilles SACKEPEY – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET - Catherine VERNEAU – Philippe LARDIN – Claude CATRIN – Christophe CHEYSSON – Pierre NOIROT -

Absents: Evelyne CALLEJA - Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC - Frédéric CARRE -

Secrétaire de séance : Nadine LEGENDRE -

Objet de la délibération

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commission vie associative a étudié, lors de sa séance du 11 mars 2024, les demandes de subventions émanant des associations.

Elle propose d'attribuer les montants suivants :

COMITE DES FETES ANGELY

1 500 €

Fête annuelle sur le site de Pancy le 8 juillet 2024 : Démonstrations gestes premiers secours dispensées par les pompiers, vide-grenier, animations pour enfants, feu artifice, bal populaire, associations locales, accès gratuit et restauration sur place

- UTOPIES FESTIVALES DE PISY

1 200 €

20 ème édition du festivale de musiques actuelles et contemporaines sur 3 jours du 8 au 10 août 2024 dans la cour du château de Pisy : concert ciné, concert et bal, création visuelle fête de clôture.

ODSAA

1 000 €

Sport pour tous : proposer du sport adapté pour toutes les générations à des tarifs les plus bas possible / fonctionnement

VIVRE ENSEMBLE

300 4

Projet « Résistance » : 4 actions sur la résistance durant la seconde guerre mondiale, du 1 juin au 31 juillet 2024 dans les EPHADS de L'ISLE SUR SEREIN, THIZY, NOYERS et GUILLON. Afin de rendre hommage aux anciens, la transmission de mémoire aux jeunes – 2 expositions de résistance féminine et maquis, conférence et dédicace de BD

- FESTIVALLON DES BISTROTS (Association JAVA Journée de l'Art Vivant en Avallonnais) 1 000 € 15 concerts sur le territoire de la CCS : JOUX LA VILLE, MONTREAL, COUTARNOUX du 15 juillet au 24 août 2024

TENNIS CLUB CANTON DE NOYERS

1 756 €

Professionnalisation encadrement pour les licenciés : proposer des entraînements de tennis aux enfants et aux adultes par un professeur de qualité

CHANTE TA VIE

500 €

Favoriser le lien social pour lutter contre l'isolement à travers le numérique, faciliter l'accès et l'autonomie numérique par le biais de cours informatiques gratuits en présentiel ou à distance. Investissement dans du matériels informatique.

L'ECOOLE DE MUSIQUE

1 500 €

Aide au fonctionnement et équipement, afin de pérenniser l'école par le renouvellement du matériel éveil musical, réalisation de travaux d'isolation phonique et permettre une meilleure rémunération des professeurs.

RENAISSANCE DE L'ORGUE DE NOTRE DAME

1 000 €

Concert harpe et flûte, concert ensemble vocal « Laostic » de Dijon en mai 2024

REÇU EN PREFECTURE

2024/045 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN - SEANCE DU 8 AVRIL 2024

- VELO CLUB DU BORNANT

1 000 €

Organisation d'une nouvelle course Trail, aide au fonctionnement

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

1 500 €

Projet La CAMIO'NET, service itinérant numérique, favorise le développement de projets éducatif. Escape game, stop pour les journées ados de la CCS, prêt exposition « l'insupportable portable » pour la prochaine soirée ados

LE PRINTEMPS DES POETES

500 €

La Maison Hirondelle organise des expositions, ateliers philo, linguistiques, lectures poétiques, spectacles animation en école

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'attribuer les subventions énoncées ci-dessus.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du budget primitif principal 2024 pour les subventions à verser aux associations.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents. Pour copie conforme.

La secrétaire de séance, Nadine LEGENDRE Le Président, Xavier COURTOIS

PUBLIEE LE 15/04/2024